

# L'adaptation au changement climatique



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Journée de la Qualité de la Construction en Occitanie [6 novembre 2025]  
DREAL Occitanie / DA / Département Bâtiment Construction



# Le contexte : la Stratégie Française énergie climat



# Les notions d'atténuation et d'adaptation

Risque climatique = Alea climatique x vulnérabilité

Traiter les causes

Atténuation



Traiter les conséquences



Adaptation

## La Stratégie Nationale Bas Carbone

Limiter le réchauffement en dessous de 2°C

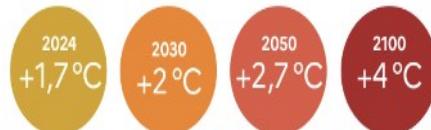


Éviter l'ingérable



## Le 3e Plan national d'adaptation au changement climatique

S'adapter pour un territoire résilient à +4°C



# Risque climatique = Alea climatique x vulnérabilité

Traiter les causes  
↓  
**Atténuation**

- Réduire les émissions de CO2 dues au **chauffage** : rénovation thermique, électrification, énergies renouvelables...
- Réduire les émissions de CO2 dues à la **construction** : matériaux biosourcés, réemploi

**Certaines actions sont « sans regrets » :**

Quelque soit le climat futur, elles apportent plusieurs bénéfices : rénovation thermique, végétalisation (stockage de CO2) ..

**Certaines actions peuvent être à l'origine de mal-adaptation :**

Ex : la climatisation peut augmenter l'effet d'îlot de chaleur urbain en ville

canicule X logement mal isolé en milieu urbain  
↓

**Traiter les conséquences**

↓  
**Adaptation**

- Isolation pour améliorer le **confort thermique** d'été (et d'hiver)
- **Aménagement** d'îlots de fraîcheur en ville, végétalisation et désimperméabilisation
- Création d'**espaces refuges** : piscine, bibliothèque

# A quoi s'adapter : une référence unique, la TRACC

**L'adaptation n'est plus une option.** Les effets du réchauffement climatique sont déjà présents +1,1°C au niveau mondial sur la dernière décennie 2011-2020 par rapport à 1850 (+1,7°C en France et +1,8°C en Occitanie)

**Une trajectoire pour mettre en cohérence les politiques et actions d'adaptation au changement climatique**

**Un monde à + 3°C, une France à + 4 °C**

**Une trajectoire qui correspond à un scénario tendanciel**

En l'absence de mesures additionnelles, les politiques et engagements actuels de l'ensemble des pays pointent vers un réchauffement mondial de :



+ 1,5 °C  
en 2030



+ 2 °C  
en 2050



+ 3 °C  
en 2100

par rapport aux années 1850

**En France métropolitaine,**  
le réchauffement sera encore plus marqué :



+ 2 °C  
en 2030



+ 2,7 °C  
en 2050

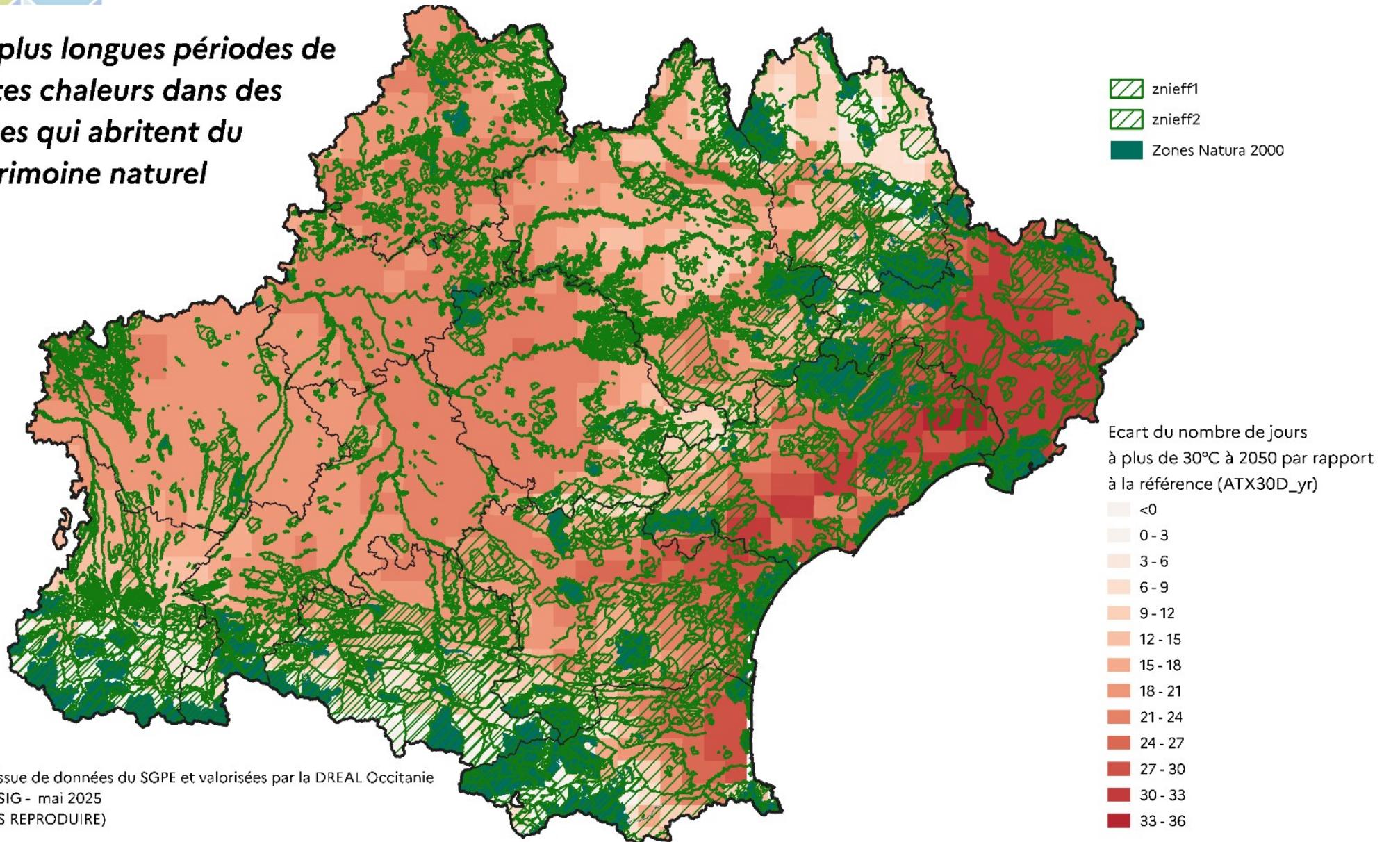


+ 4 °C  
en 2100

**Aujourd'hui,** le réchauffement moyen en France est déjà de +1,7°C



*De plus longues périodes de  
fortes chaleurs dans des  
zones qui abritent du  
patrimoine naturel*

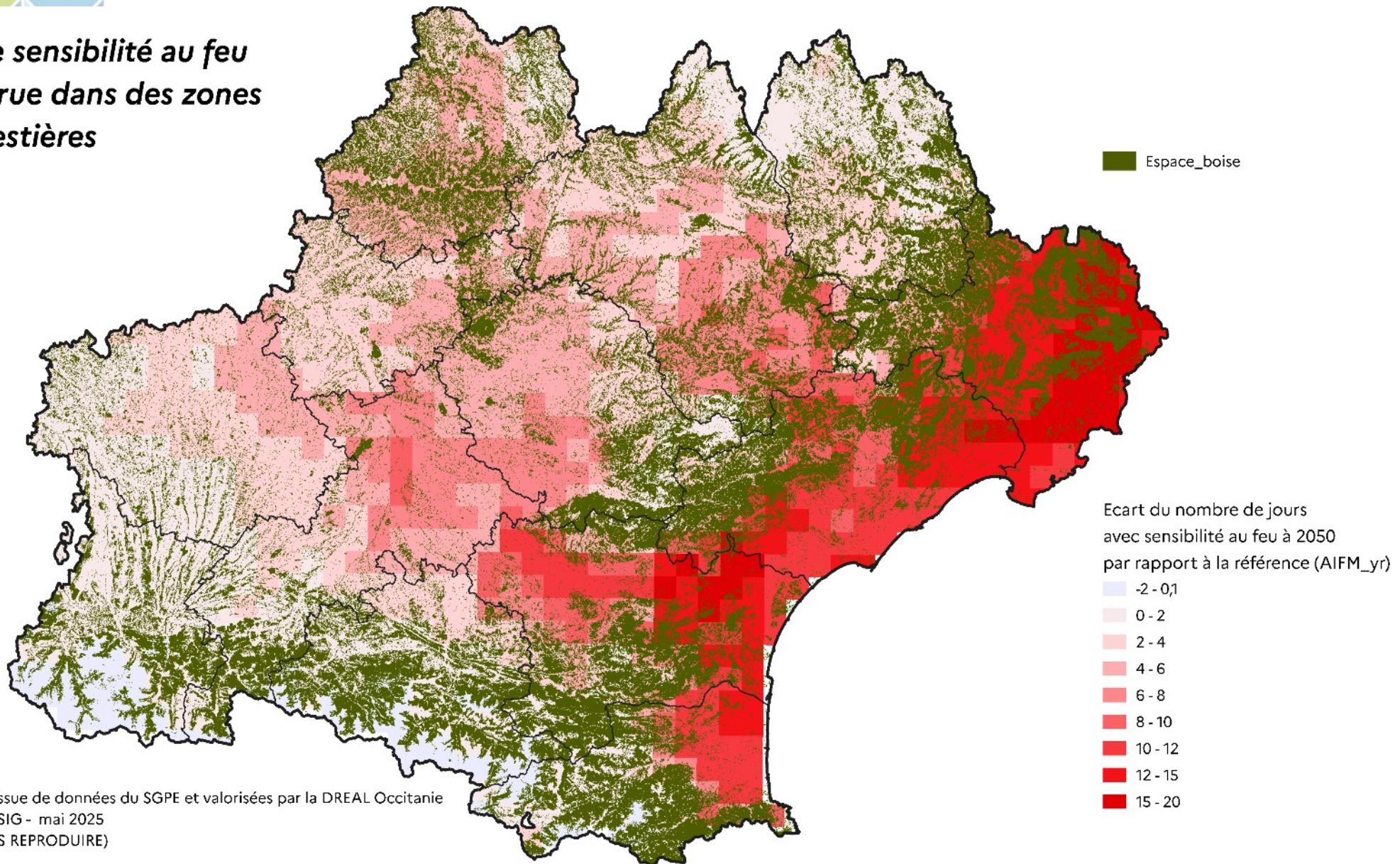


Carte issue de données du SGPE et valorisées par la DREAL Occitanie  
DEC/DSIG - mai 2025  
(NE PAS REPRODUIRE)



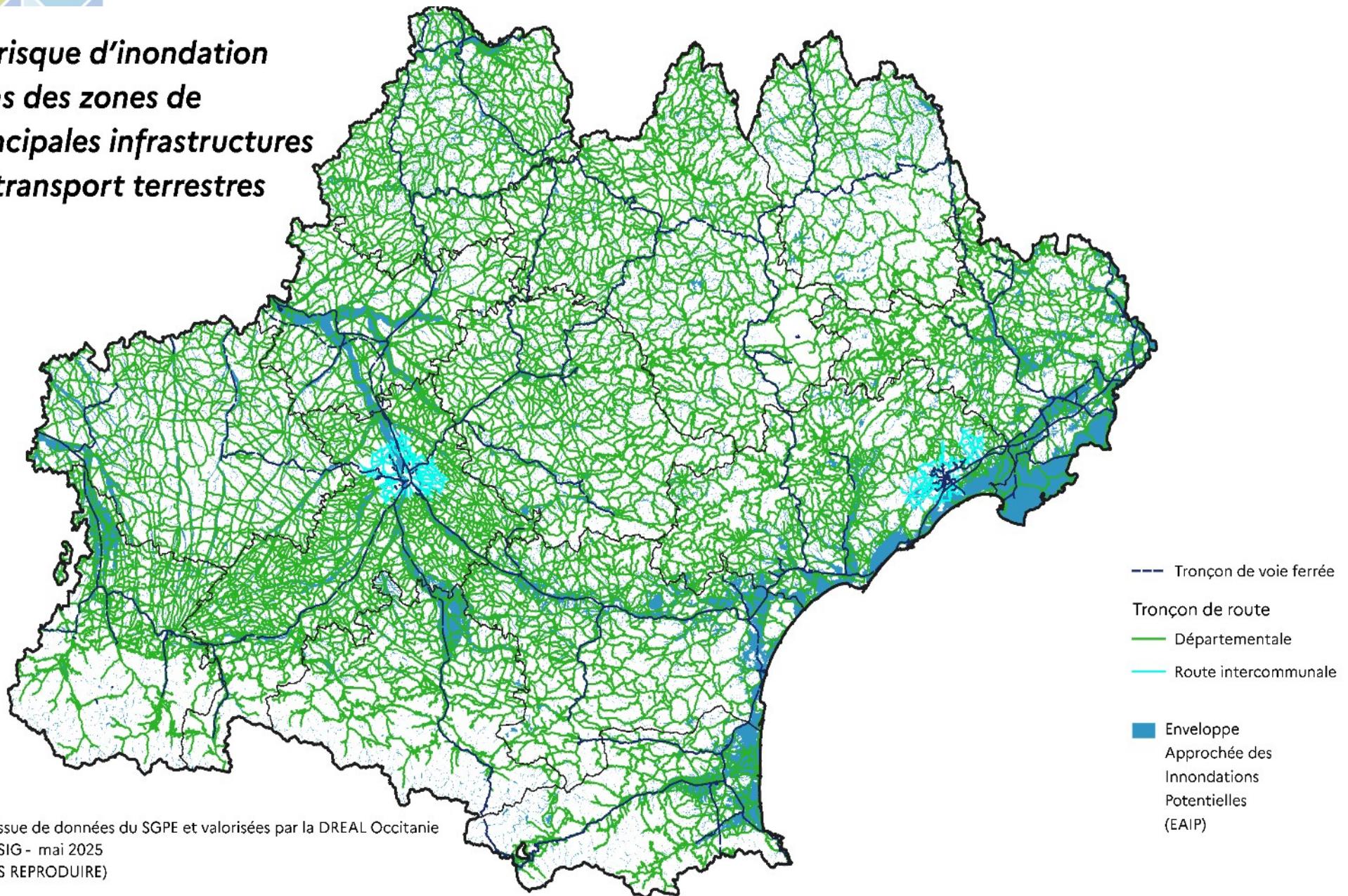


## Une sensibilité au feu accrue dans des zones forestières

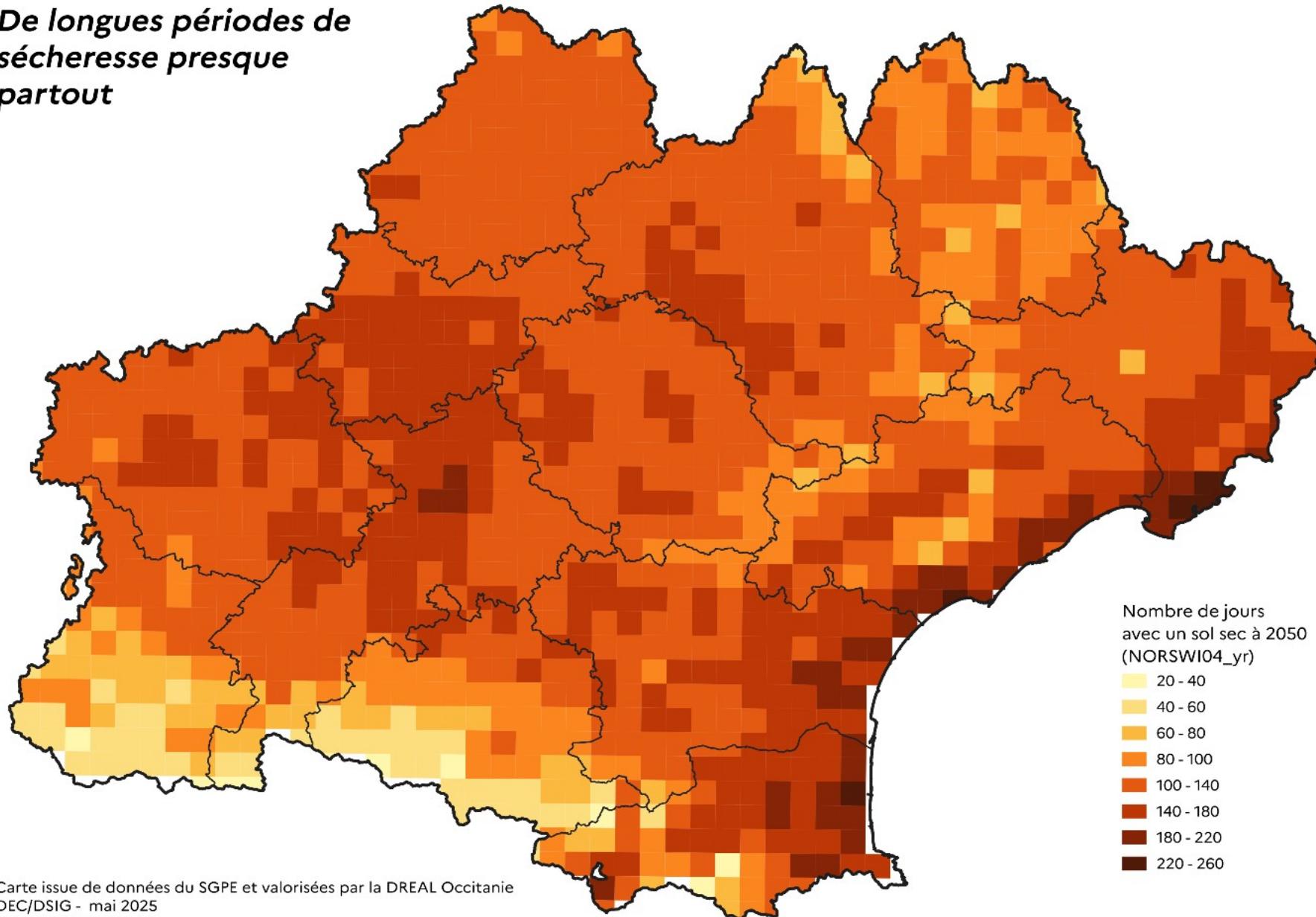




***Un risque d'inondation  
dans des zones de  
principales infrastructures  
de transport terrestres***



*De longues périodes de sécheresse presque partout*



Carte issue de données du SGPE et valorisées par la DREAL Occitanie  
DEC/DSIG - mai 2025  
(NE PAS REPRODUIRE)

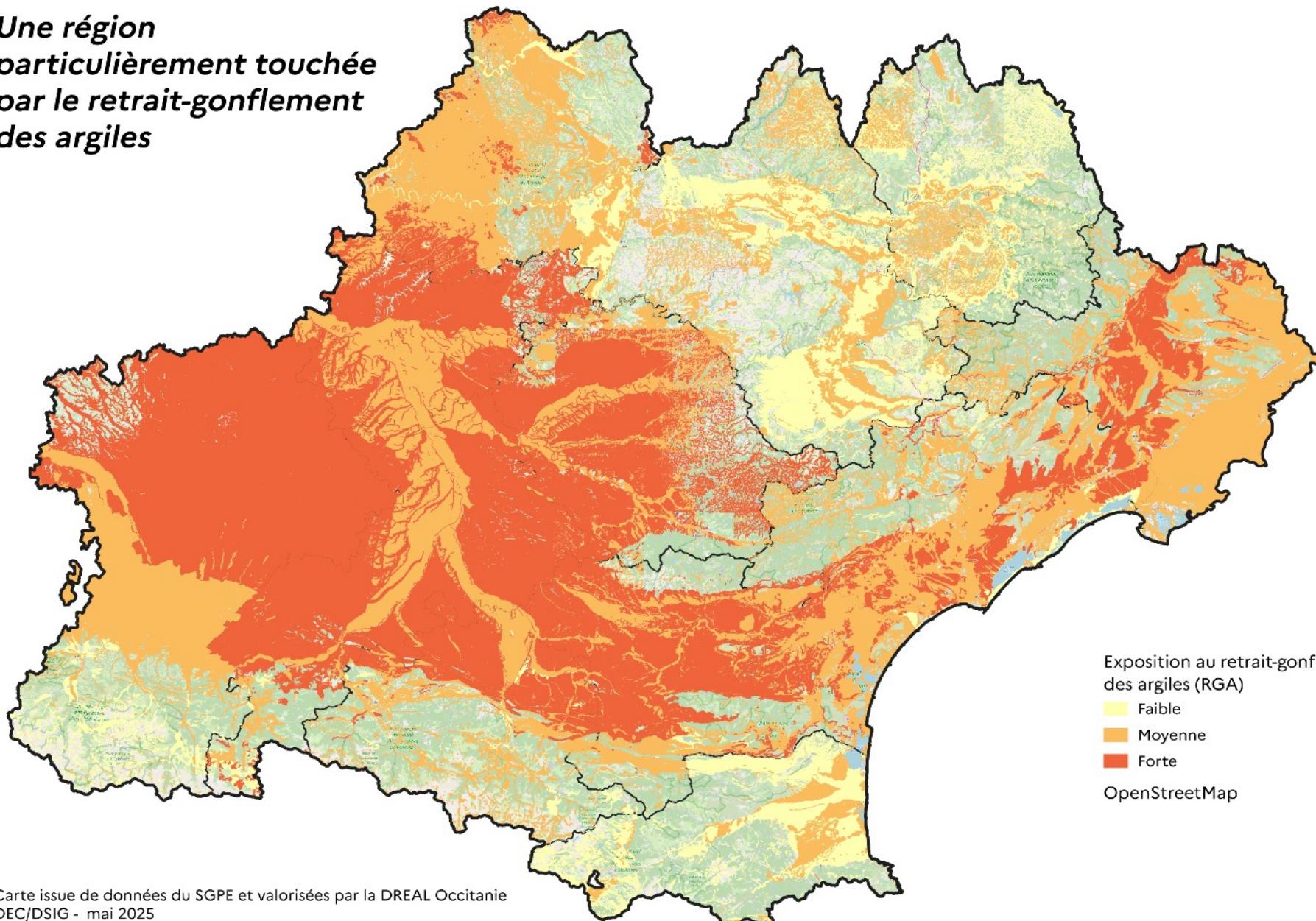
DE LA RÉGION OCCITANIE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement Occitanie



**Une région  
particulièrement touchée  
par le retrait-gonflement  
des argiles**



Carte issue de données du SGPE et valorisées par la DREAL Occitanie  
DEC/DSIG - mai 2025  
(NE PAS REPRODUIRE)

DE LA RÉGION  
OCCITANIE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement Occitanie

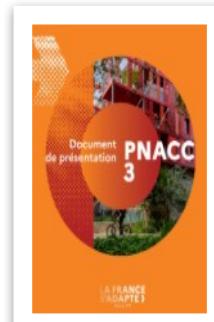


# Les grands principes du PNACC-3

**Planifier les actions à mener d'ici 2030 pour s'adapter progressivement au réchauffement climatique attendu d'ici 2100, tout en :**

- Ciblant les populations et les territoires les plus à risque et sans accroître ou créer d'inégalités
- Privilégiant les actions contribuant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à protéger la biodiversité (co-bénéfices)
- Adoptant différents horizons temporels pour traiter les urgences et anticiper les actions nécessaires sur le long terme
- **Systématisant la prise en compte du climat futur dans tous les secteurs et faire de l'adaptation au changement climatique un réflexe.**

**Un fil rouge : la trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique (TRACC)**



**Inscription de la TRACC dans le code de l'environnement, prise en compte systématique du climat futur dans tous les porter-à-connaissance et les avis de l'Etat**